

MH EPARGNE ACTIONS EURO A

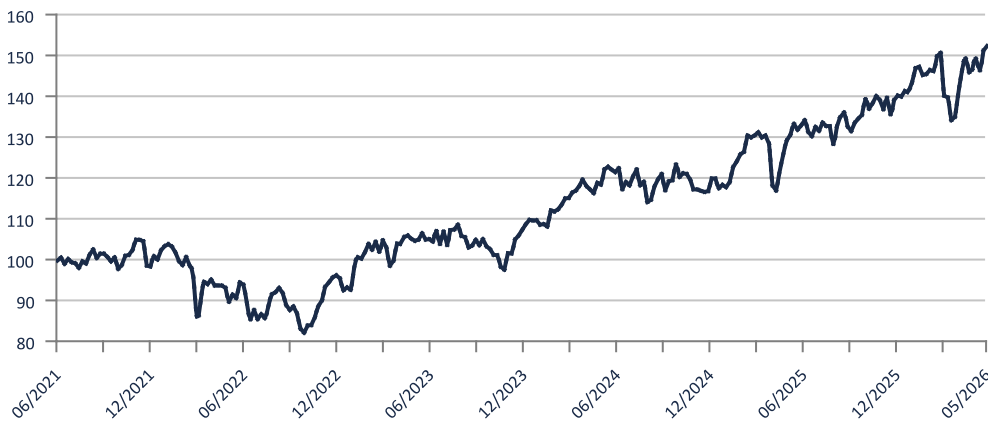
Reporting au 29/05/2026

FCPE

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Investi en actions de la zone euro, le fonds opère (via son fonds maître) une sélection de titres prenant en compte des critères ESG en plus des critères financiers. La gestion du fonds est basée sur la recherche d'une performance régulière avec un niveau de risque plus faible que son indice de référence et privilégie des valeurs de qualité sous-valorisées par le marché.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

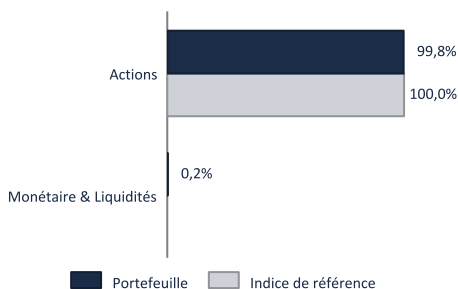
Performances cumulées (en %)	1 mois	2026	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	3,91	7,16	14,62	48,56	54,64	104,65
Indice de référence	4,13	8,01	17,52	56,44	63,38	143,18

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	14,62	14,10	9,11	7,42
Indice de référence	17,52	16,09	10,32	9,29

Performances annuelles (en %)	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	20,15	7,86	18,31	-10,31	19,77
Indice de référence	23,70	9,49	18,78	-12,13	23,34

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	7,80%	Technologie
BANCO SANTANDER SA MADRID	4,03%	Financières
SIEMENS AG-REG	3,39%	Industries
SCHNEIDER ELECT SE	3,02%	Industries
IBERDROLA SA	2,47%	Services aux collectivités

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Actif net du portefeuille : 345,60 M€
Valeur liquidative de la part : 112,024 €



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 18/08/2006

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code AMF : 990000081859

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)

100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,36%

Coûts de transaction : 0,25%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque actions

Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	14,74	14,06	16,28
Indice de référence (en %)	14,28	14,08	16,60
Tracking error (en %)	1,68	1,63	1,72



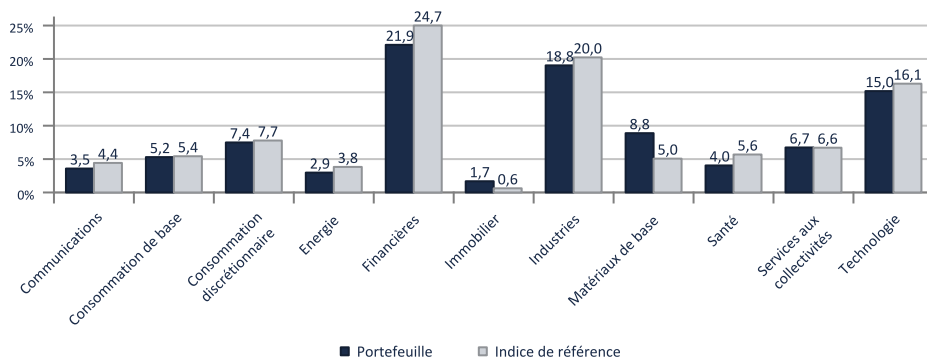
Retrouvez notre analyse des tendances
et nos convictions

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS*

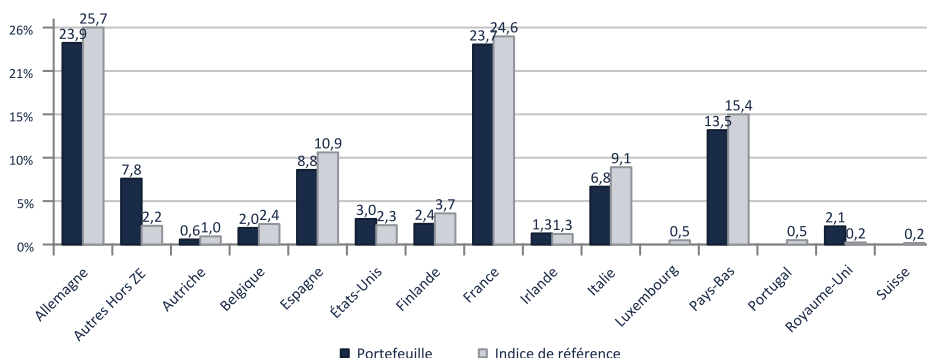
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
ASML HOLDING NV	0,96%	SIEMENS ENERGY AG	-0,19%
STMICROELECTRONICS/P	0,41%	ENI SPA MILAN	-0,09%
NEBIUS GROUP NV USD	0,25%	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	-0,08%
SIEMENS AG-REG	0,23%	IBERDROLA SA	-0,06%
UNICREDIT	0,23%	DANONE	-0,06%

ANALYSE DU FONDS MAITRE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Répartition par typologie de secteurs hors OPC*



* Les données affichées sont celles du fonds maître.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	15,39	17,06
Taux de couverture (en % de l'actif)	99,38%	99,37%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	32,14%	44,75%	23,11%
Univers de départ	28,79%	47,22%	23,98%

Controverses par niveau de gravité

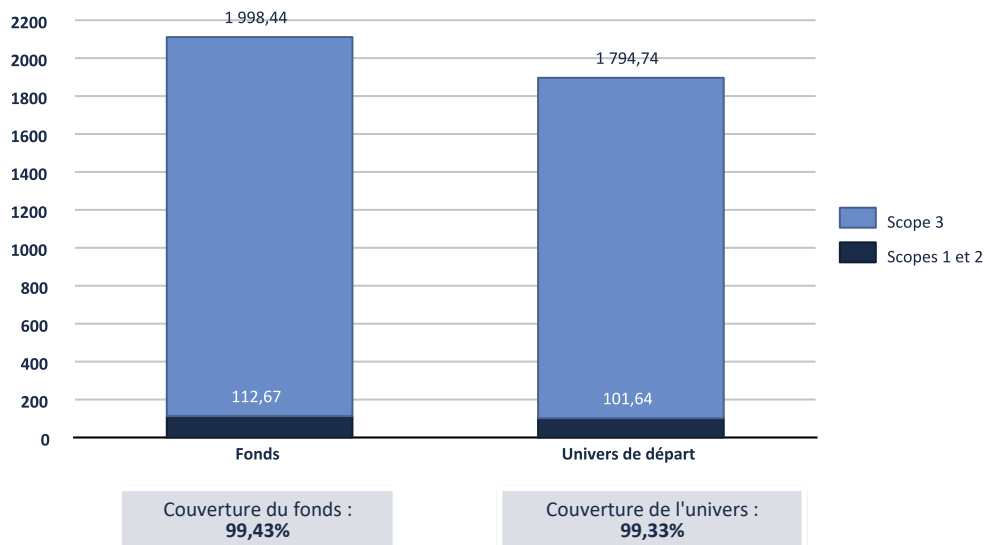
Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	3,27%	5,74%
Niveau 1	5,94%	8,78%
Niveau 2	80,58%	67,50%
Niveau 3	10,21%	13,02%
Niveau 4	0,00%	4,40%
Niveau 5	0,00%	0,55%
Taux de couverture	99,40%	99,62%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC* * United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	0,00% Couverture du fonds : 99,43%	0,00% Couverture de l'univers : 99,53%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
FEMMES SIÈGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	41,44% Couverture du fonds : 99,43%	42,44% Couverture de l'univers : 99,48%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00% Couverture du fonds : 99,43%	99,58% Couverture de l'univers : 99,37%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.